

Synthèse de l'atelier : Aire d'alimentation actuelle ou future en eau potable

Séminaire National des animateurs de SAGE

Limoges, 10 & 11 décembre 2009

Atelier : Aire d'alimentation en eau potable

L'expérience : Projet Syndicat Bourbre sur les zones de captage et zones humides

* Contexte:

- Zone de montage, zone en pleine expansion démographique
- Zones de captage en tête de bassin

* Objectif du projet : Agir au niveau des grands bassins d'alimentation, améliorer les pratiques voir les modifier ; expérimenter

* Constat

- Synd n'a pas la compétence eau potable
- Concurrence avec la Chambre d'agriculture mais volonté de travailler ensemble
- Démarche longue, pb de mobilisation des acteurs
- Comment pérenniser les actions engagées ? Foncier, etc...

Principaux points abordés

Etapas de la procédure et questionnements

- ★ Qui peut identifier les captages prioritaires et stratégique
 - sage / captages grenelle (dynamique engagée) / Sdage (vision de bassin).
 - Y a-t-il lieu d'identifier de nouveaux captages ou non?
- ★ **Délimitation des aires d'alimentation vulnérabilité :**
 - l'identification faite par le MO compétent, portera le pg d'actions. Si pas de réactivité de MO, le sage peut mutualiser, peut prendre une délimitation en aide au MO

Principaux points abordés

- * Déf pg d'actions : MAET, sont elles suffisantes ? (dépend si les mesures sont structurelles, ex passer à l'agri bio) ? Ne sont pas satisfaisantes, faire autre chose à côté,
 - niveau de contractualisation et perennité dans le temps (apres 5 ans sans aide financière).
 - Foncier: réticences des collectivités à être propriétaires
 - Mise en œuvre des pg d'action : Chambre Agri, comment travailler ensemble
- * Appropriation par le gestionnaire compétent, comment le sage prendre en main les choses ? est ce que le sage peut inciter et aider le MO (ex. l'assainissement Sch Directeur sur le bV Bourbre)